

*Interpellation présentée par le député:  
M. Alain Charbonnier*

*Date de dépôt : 13 novembre 2008  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

**« Genève construit Numéro 1 » : M. Muller entend-il financer sa campagne électorale avec l'argent du contribuable ?**

Considérant :

- 1) la publication « *Genève construit La nouvelle politique du logement en action* » éditée par le Département des constructions et des technologies de l'information en octobre 2008 et distribuée auprès de nombreux ménages genevois la semaine du 10 novembre dernier, soit juste après la 9<sup>ème</sup> Journée du logement, organisée par ce même département;
- 2) la mention « Numéro 1 » qui laisse présager l'édition d'autres numéros;
- 3) l'utilisation du logo de la République et canton de Genève;
- 4) le choix d'une publication en couleur avec photos, elles-mêmes en couleur;
- 5) les économies proposées par le Conseil d'Etat dans son plan de mesures P1 en matière de communication;

*Mes questions sont les suivantes :*

*Quel est le tirage exact de cette publication et quel est son coût ? Le Conseil d'Etat a-t-il été informé, et, le cas échéant, a-t-il donné son accord vu le plan de mesures P1 ?*